



Public Safety  
Canada

Sécurité publique  
Canada

# *Recherche sur la sensibilisation à la cyberintimidation*

## RÉSUMÉ

### Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro de contrat : OD160-23-2274

Numéro d'enregistrement : ROP 036-22

Date du contrat : 13 septembre 2022

Date du rapport : 2 décembre 2022

Travail sur le terrain : du 29 septembre au 7 octobre 2022

This summary is also available in English.

Pour de plus amples renseignements sur ce rapport :

[ps.communications-communications.sp@canada.ca](mailto:ps.communications-communications.sp@canada.ca)

## **Recherche sur la cyberintimidation**

### **Résumé**

Préparé à l'intention de Sécurité publique Canada par Environics Research

Décembre 2022

### **Permission de reproduire**

La présente publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement. Il faut avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de Sécurité publique Canada. Pour de plus amples renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Sécurité publique Canada à l'adresse : [ps.communications-communications.sp@canada.ca](mailto:ps.communications-communications.sp@canada.ca)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, 2022.

N° de catalogue : PS4-251/1-2022F-PDF

ISBN 978-0-660-46629-3

This publication is also available in English under the title *Cyberbullying Public Awareness Research*.

## Résumé du rapport

### 1. Contexte et objectifs

Sécurité publique Canada souhaite mieux comprendre comment prévenir et combattre efficacement la cyberintimidation. Au printemps 2019, une étude sur la sensibilisation du public a été menée afin de servir de base de référence concernant les connaissances, les expériences, les attitudes et les comportements des jeunes Canadiens et de leurs parents à l'égard de ce phénomène. L'information recueillie a été utilisée pour concevoir et mettre en œuvre une campagne pluriannuelle de sensibilisation du public sur la cyberintimidation.

La présente recherche, réalisée à l'automne 2022, visait à évaluer la mesure dans laquelle les connaissances et les comportements des jeunes Canadiens et de leurs parents à l'égard de la cyberintimidation ont évolué comparativement aux résultats de l'étude menée en 2019. Les résultats de cette recherche sur l'opinion publique permettront aussi de déterminer si les jeunes Canadiens et leurs parents sont aujourd'hui mieux outillés pour trouver de l'aide lorsqu'ils sont confrontés à de la cyberintimidation. Les deux groupes cibles de l'étude sont de jeunes Canadiens de 14 à 24 ans, ainsi que les parents de jeunes de 10 à 24 ans.

Les constatations tirées de la recherche viendront appuyer les futurs plans et activités en matière de politiques et de communications pour sensibiliser la population à la cyberintimidation. Elles permettront également, au besoin, de réorienter la campagne de sensibilisation au cours des prochaines années.

### 2. Méthodologie

Environics Research a mené deux sondages en ligne auprès de Canadiens. Le premier a permis d'interroger 809 jeunes de 14 à 24 ans, et le deuxième a été rempli par 603 parents ayant des enfants de 10 à 24 ans. Des quotas ont été fixés selon l'âge, le sexe et la région, et les données ont été pondérées de façon à ce que l'échantillon soit représentatif de ces populations en fonction des plus récentes données de recensement disponibles.

Aucune marge d'erreur ne peut être établie ici, puisqu'un sondage en ligne constitue un échantillon non probabiliste.

Un échantillon de cette taille permet d'obtenir des données fiables pour comprendre les comportements, les opinions et les attitudes au sein de la population totale et des sous-groupes d'intérêt, tant chez les parents que chez les jeunes.

De plus amples renseignements quant à la méthodologie utilisée pour ce sondage se trouvent à l'annexe A.

### 3. Coût de la recherche

La valeur de ce contrat s'élève à 87 558,05 \$ (TVH incluse).

## 4. Principales constatations

**Les jeunes passent plus de temps en ligne qu'ils ne le faisaient en 2019. La cyberintimidation continue de toucher une importante minorité de jeunes.**

**Sécurité et technologie.** La majorité des jeunes passent plus de cinq heures par jour sur les médias sociaux en ligne. La moyenne quotidienne s'établit maintenant à six heures, contre environ cinq en 2019. Une majorité de jeunes continuent également d'utiliser Internet plusieurs fois par jour pour des interactions sociales. En outre, si Instagram, YouTube et la messagerie texte sont les types de sites ou d'applications de médias sociaux les plus utilisés par les jeunes, Discord et TikTok ont gagné en popularité depuis 2019.

Les parents perçoivent de la même manière l'utilisation de la technologie par leurs enfants, bien qu'ils soient moins conscients de l'utilisation que ces derniers font d'Instagram, Snapchat, Facebook, Discord, Twitter et Reddit.

- Un tiers des jeunes indiquent qu'ils se sentent *très* en sécurité en ligne, et encore moins de parents ressentent la même chose concernant leurs enfants lorsqu'ils sont en ligne; ces résultats correspondent à ceux observés en 2019.
- Si environ six jeunes sur dix ou plus disent avoir vécu des expériences positives liées aux textos, aux messages, aux jeux et à l'utilisation des médias sociaux, leur proportion est en baisse depuis 2019. La diminution est plus marquée en ce qui concerne les jeux, pour lesquels un peu moins de six jeunes sur dix ont rapporté des expériences positives, comparativement aux trois quarts des répondants en 2019.

**Perceptions de la cyberintimidation.** La sensibilisation à la cyberintimidation chez les parents et les jeunes demeure à des niveaux presque identiques à ceux de 2019 : une majorité a au moins plus ou moins conscient de cet enjeu, et les jeunes sont plus susceptibles que les parents d'en être très conscients. Le niveau de sensibilisation est particulièrement plus élevé chez les parents dont les enfants ont été victimes ou témoins de cyberintimidation. Comme c'était le cas en 2019, la plupart des jeunes Canadiens pensent que la cyberintimidation est un problème grave chez leurs pairs; les parents continuent toutefois d'être plus susceptibles d'exprimer cette opinion.

- La plupart des jeunes et des parents continuent de croire que la cyberintimidation est illégale, et cette opinion est encore plus présente chez les répondants qui parlent français ou qui vivent au Québec.
- Les jeunes entendent le plus souvent parler de cyberintimidation à l'école ou auprès de leurs enseignants, puis dans les nouvelles, dans des publicités ou dans des messages d'intérêt public. Les jeunes du Québec et du Canada atlantique sont moins susceptibles d'avoir entendu parler de cyberintimidation dans les nouvelles; ils sont toutefois plus nombreux à avoir appris l'existence de ce phénomène par leurs parents.
- Alors qu'environ quatre jeunes ou parents de jeunes sur dix pensent que tout le monde est tout aussi susceptible d'être cyberintimidé, on considère que les cibles précises de la cyberintimidation sont les personnes perçues comme étant peu attrayantes, les personnes gaies, lesbiennes ou queers, ou celles de diverses identités de genre.

**Expériences en matière de cyberintimidation.** Conformément à ce qui a été observé en 2019, trois jeunes sur dix disent avoir personnellement vécu de la cyberintimidation à un moment donné. Deux parents sur dix rapportent que l'un ou l'autre de leurs enfants a été cyberintimidé. Cet écart dans les données peut être lié au fait qu'une proportion déclinante d'enfants vont tout de suite voir leurs parents pour leur parler de la cyberintimidation qu'ils ont vécue, selon ce qui a été rapporté par les parents. En effet, si près de quatre parents sur dix affirment que leurs enfants sont venus les voir immédiatement après avoir été cyberintimidés, cette proportion est en baisse par rapport à 2019. Les

parents sont aujourd’hui plus susceptibles d’entendre parler de la cyberintimidation vécue par leur enfant longtemps après les faits, ou d’en entendre parler par quelqu’un d’autre que leur enfant.

Parmi les jeunes ayant indiqué avoir été cyberintimidés, trois sur dix l’avaient vécu au cours des trois derniers mois. Les parents ont rapporté des périodes semblables pour la cyberintimidation subie par leurs enfants, mais ils étaient légèrement moins susceptibles de se dire au courant des incidents survenus au cours du dernier mois.

Par rapport à 2019, les jeunes vivent de plus en plus de cyberintimidation sur Instagram, et moins sur Facebook. Malgré cela, les parents sont moins susceptibles d’indiquer qu’Instagram est une plateforme où leur enfant a été cyberintimidé. Les injures et les commentaires négatifs au sujet de l’apparence physique sont toujours les formes de cyberintimidation les plus courantes. Cependant, les jeunes sont maintenant plus nombreux à indiquer avoir reçu des messages menaçants sur le plan physique, ou des commentaires négatifs sur une maladie mentale ou sur leur race ou leur origine ethnique. La plupart des jeunes ayant subi de la cyberintimidation signalent que leur cyberintimidateur était une personne de l’école, une personne anonyme, ou un ami ou ancien ami.

- Comme en 2019, les jeunes sont plus susceptibles de réagir à la cyberintimidation en bloquant le cyberintimidateur ou en parlant de ce qu’ils ont vécu à un ami ou à un parent. Les parents sont quant à eux plus susceptibles de parler à leurs enfants et de leur offrir leur soutien. Parmi les jeunes, les filles sont plus nombreuses à indiquer répondre à la cyberintimidation en en parlant à un ami, alors que les garçons sont plus susceptibles de ne pas en tenir compte et de ne rien faire.
- Tout comme c’était le cas en 2019, la plupart des jeunes et des parents disent que la cyberintimidation a cessé après qu’ils ont agi à cet égard.

Encore aujourd’hui, environ la moitié des jeunes qui ont été victimes de cyberintimidation affirment que c’était une expérience très blessante. Chez les parents, une majorité considère toujours la cyberintimidation comme ayant été une expérience très blessante pour leur enfant, mais ils sont moins nombreux qu’en 2019 à être de cet avis. Une proportion égale (les trois quarts) de parents disent que la cyberintimidation vécue par leur enfant a été une expérience très blessante pour eux-mêmes, cette donnée étant aussi en baisse par rapport à 2019.

De manière inchangée, la majorité des jeunes craignent d’être victimes de cyberintimidation à l’avenir, tout comme la plupart des parents craignent que leurs enfants en soient un jour victimes. Les parents les plus inquiets à cet égard sont les jeunes parents (de moins de 35 ans) et ceux dont les enfants ont moins de 18 ans.

**Être témoin de cyberintimidation.** Quatre jeunes sur dix et deux parents sur dix affirment avoir été témoins de cyberintimidation dirigée contre quelqu’un d’autre.

Parmi ceux qui en ont été témoins, la plupart des jeunes disent que c’est arrivé à un ami ou à un ancien ami. Conformément à cette donnée, les parents qui ont été témoins de cyberintimidation sont également plus susceptibles de dire que celle-ci était dirigée vers un ami de leurs enfants. De façon générale, les jeunes continuent d’indiquer que les formes de cyberintimidation les plus courantes qu’ils ont observées sont les injures et les commentaires négatifs au sujet de l’apparence physique. Ils sont toutefois plus nombreux qu’en 2019 à avoir rapporté des messages menaçants sur le plan physique.

- Après avoir été témoin de cyberintimidation ou avoir entendu parler d’une personne qui en a été victime, les jeunes ont davantage tendance à parler à la victime et à lui offrir leur soutien, bien que la proportion de ceux qui affirment avoir agi ainsi ait baissé depuis 2019. De leur côté, les parents témoins d’un tel incident sont plus susceptibles de dire qu’ils ont réagi en parlant à leur propre enfant de cyberintimidation ou en offrant leur soutien à la victime.

**Commencer des actes de cyberintimidation.** Un jeune sur dix reconnaît avoir cyberintimidé quelqu'un, mais seulement quatre pour cent des parents disent la même chose à propos de leurs enfants. Cela dit, près de quatre parents sur dix sont au moins plutôt préoccupés à l'idée que leur enfant puisse un jour cyberintimider quelqu'un, un résultat semblable à celui observé en 2019.

Les jeunes qui ont agi d'une façon pouvant être considérée comme de la cyberintimidation disent que la personne visée était le plus souvent un ami ou un ancien ami, ou quelqu'un à l'école. Afin d'expliquer pourquoi ils avaient agi ainsi, les répondants ont surtout indiqué l'avoir fait parce que la personne avait amorcé la situation ou parce qu'elle le méritait, parce qu'ils étaient en colère ou parce qu'ils trouvaient cela drôle.

- Trois parents sur dix qui pensent que leur enfant a possiblement cyberintimidé quelqu'un affirment avoir confronté leur enfant à ce sujet ou lui avoir imposé des conséquences; toutefois, seulement un sur dix a choisi d'agir en restreignant l'accès de son enfant à Internet.

**Réagir à la cyberintimidation.** En cas d'intimidation, les parents ont davantage tendance à dire qu'ils en parleraient à leur enfant, lui offriraient leur soutien et garderaient des preuves de ce qui s'est passé, alors que les jeunes sont plus susceptibles de dire qu'ils bloqueraient le cyberintimidateur ou qu'ils ignoreraient l'incident. Le nombre de répondants ayant indiqué qu'ils ignoreraient l'incident et ne réagiraient pas est demeuré inchangé depuis 2019.

La plupart des parents et des jeunes demeurent préoccupés par la cyberintimidation, considérée comme un problème croissant qui n'est pas pris suffisamment au sérieux. Ils sont également d'avis que les cyberintimidateurs s'en tirent généralement à bon compte.

Parmi les parents, les pères sont plus susceptibles de croire que si leur enfant était victime de cyberintimidation et prenait des mesures pour y faire face, le problème disparaîtrait. Ils sont également plus enclins à penser que leur enfant parlerait probablement de l'incident à ses amis avant de leur en parler. Par rapport à leurs pairs anglophones, les jeunes francophones sont plus à l'aise de discuter avec leurs parents de la cyberintimidation qu'ils ont vécue; ils ont aussi davantage tendance à croire que les autorités prendraient un incident de cyberintimidation au sérieux s'ils leur en faisaient part.

Encore aujourd'hui, neuf jeunes sur dix et plus de neuf parents sur dix ne connaissent aucun service d'assistance téléphonique ou site Web offrant du soutien aux victimes de cyberintimidation.

## Attestation de neutralité politique

### I.    Énoncé de neutralité politique et coordonnées

Par la présente, je certifie, en tant que cadre supérieur d'Environics, que les produits livrables sont entièrement conformes aux exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique, comme elles sont définies dans la Politique de communication du gouvernement du Canada et dans la procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique. Plus particulièrement, les produits livrables ne font aucune mention des intentions de vote électoral, des préférences quant aux partis politiques, des positions des partis ou de l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de son chef.

Derek Leebosh  
Vice-président, Affaires publiques  
Environics Research Group  
derek.leebosh@environics.ca  
416-820-1963

**Nom du fournisseur :** Environics Research Group

Numéro de contrat : OD160-23-2274

Date du contrat initial : 13 septembre 2022

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à [ps.communications-communications.sp@canada.ca](mailto:ps.communications-communications.sp@canada.ca)